

Annexes au Règlement

# CLARA-VILLERACH

ELABORATION - Approbation du 13/03/2021

Emplacements réservés (L.151-41)  
Préservation de la diversité commerciale (L.151-16)  
Éléments du patrimoine bâti et paysager à protéger, à conserver, à mettre en valeur ou à requalifier (L.151-19)  
Éléments à protéger pour des motifs d'ordre écologique (L.151-23)



## LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES (ARTICLE L.151-41 DU CODE DE L'URBANISME)

### LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES : CLARA-VILLERACH

| N°      | TYPE                      | DESIGNATION                                     | BENEFICIAIRE | REFERENCES CADASTRALES | SUPERFICIE (M <sup>2</sup> ) |
|---------|---------------------------|---|--------------|------------------------|------------------------------|
| 7-ER-01 | Voies et ouvrages publics | Création d'un parc de stationnement à Villerach | COMMUNE      | C445                   | 1200                         |
| 7-ER-02 | Voies et ouvrages publics | Création d'un parc de stationnement à Clara     | COMMUNE      | C298                   | 140                          |

## PROTECTION DE LA DIVERSITE COMMERCIALE (ARTICLE L151-16 DU CODE DE L'URBANISME)

*La commune de Clara-Villerach n'est pas concernée.*

## LISTE DES ELEMENTS DU PATRIMOINE BATI ET PAYSAGER (ARTICLE L.151-19 DU CODE DE L'URBANISME)

| CLARA-VILLERACH  |  |   |
|--|--|---|
| Éléments de patrimoine bâti ou paysager à protéger, conserver, mettre en valeur ou requalifier |  |   |
| Éléments de patrimoine bâti  |  |   |
| N° sur les documents graphiques  | Parcelles cadastrales concernées en tout ou partie | Désignation - Description - Intérêt   |
| 7-PAT-01   | A59  | Eglise Saint-Martin (Clara) : XII <sup>ème</sup> siècle<br>L'église actuelle remplace l'édifice pré-roman du IX <sup>ème</sup> siècle<br>Ne subsistent de roman que l'abside semi-circulaire et sa fenêtre.<br>Son clocher quadrangulaire aux chaines d'angle en brique a été construit au XX <sup>ème</sup> siècle.<br>A l'intérieur : Vierge du XVI <sup>ème</sup> siècle et cuve baptismale de tradition romane.   |
| 7-PAT-02   | C64  | Eglise Saint-Sylvestre (Villerach) : XII <sup>ème</sup> siècle<br>Initialement dédiée à Saint-Sauveur, elle fût modifiée au XVIII <sup>ème</sup> siècle. Seule la nef couverte d'une charpente date de l'époque romane. A l'intérieur : cuve baptismale médiévale en granit   |
| 7-PAT-03   | D164   | Chapelle Saint-Etienne de Pomers : ermitage établi au XVII <sup>ème</sup> siècle sur les restes du château comtal Saint-Etienne de la Roca et de sa chapelle (disparus au XV <sup>ème</sup> siècle suite à un éboulement).<br>L'édifice est perché sur un promontoire rocheux entouré de pentes abrupt au dessus du village de Villerach.<br>Architecturalement, c'est un édifice à nef unique et haute, couverte d'une voûte en berceau. Son abside est profonde, semi-circulaire. Les murs ont été doublés au XI <sup>ème</sup> siècle dans le but d'être suffisamment épais pour supporter la voûte réalisée à ce moment là. Dans l'épaisseur de ces murs ont été faites les cinq niches que l'on peut encore voir.<br>La chapelle contient un autel d'origine en pierre taillée. Il servit un temps de dalle à l'entrée de la chapelle. |
| Haies, boisements, arbres  |  |   |
| 7-PAT-04   | C644, C641, C324                                   | Alignement d'arbres   |
| 7-PAT-05   | C445, C629, C630                                   | Alignement d'arbres   |

## ELEMENTS A PROTEGER POUR DES MOTIFS D'ORDRE ECOLOGIQUES (ARTICLE L.151-23 DU CODE DE L'URBANISME)

La commune de Clara-Villerach est concernée :

- Cours d'eau liste 1 : le Lliscou